



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail Espèces Benthiques VIII&IX Mercredi 28 Avril- Visioconférence

Le compte rendu de la précédente réunion ainsi que l'ordre du jour ont été validés par l'ensemble des membres.

Le président du groupe : Serge Larzabal, a remercié les membres pour leur participation ainsi que les représentants de la Commission européenne et des Etats Membres.

1. Captures accidentelles de cétacés.

Projet CIBBRINA

Laureline Gauthier (DPMA) a présenté le projet Cibbrina, sa présentation est disponible sur le site du CC SUD. Ce projet Life initié par les Pays-Bas (Anne-Marie Svoboda, Ministère des Pays-Bas) a pour objectif de récolter des données sur les captures accidentelles afin de réaliser un Etat des lieux et d'ensuite proposer des mesures de gestion en collaboration avec les parties-prenantes et via le processus de recommandations conjointes des Etats Membres. Le projet est toujours en phase préparatoire et débutera en 2022. Le CC Sud pourrait être le lieu d'échanges privilégiés avec les parties-prenantes.

Serge Larzabal (CNPMM) et Julien Lamothe (ANOP) ont tout deux souligné le fait que les résultats du projet ne seront connus que d'ici quelques années, ceux-ci seront très intéressants, mais n'apportent pas de réponse aux difficultés actuelles. Le sujet est très médiatisé, la Commission attendra-t-elle les résultats avant d'agir ?

Raul Garcia (WWF) a commenté que les experts cétacés et des experts en pêche n'ont commencé que depuis peu à travailler ensemble sur le sujet. On n'est aujourd'hui pas en mesure d'appliquer les réglementations, parfois comme cela peut être le cas en Espagne par manque d'information, pour justifier l'impact de la pêche. La prise en compte des connaissances des professionnels et des ONG est essentielle pour ces projets. La perte de la biodiversité n'est pas limitée aux cétacés, beaucoup d'autres espèces sont impactées, avoir une vision plus holistique est importante.

Serge Larzabal (CNPMM) a remercié l'attention accordée à la participation des professionnels, du point de vue français, la perte de biodiversité reste à démontrer dans cette zone, l'observation de cétacés est en effet aujourd'hui très fréquente. Ce sujet très médiatisé ne facilite pas la participation des professionnels.

Pour Aurélien Henneveux (Pêcheurs d'Aquitaine), il faudra veiller à bien coordonner l'ensemble des projets scientifiques internationaux et nationaux. Les professionnels sont déjà très impliqués, 12 projets sont déjà en cours en France.





6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

Laureline Gauthier en accord avec Aurélien transmettra cette remarque à Anne-Marie Svoboda.

Eduardo Miguez (Puerto de Celeiro) a informé les membres qu'un projet avait eu lieu dans le port de Celeiro en mars et avril 2021. Les résultats n'ont pas révélé d'interactions négatives entre cétacés et activités de pêche. Santiago Folgar (AVOCANO) a également fait part de la réalisation d'un programme d'observation des cétacés en zone 8 et 9. Depuis le 15 septembre 2020, aucune interaction avec des cétacés n'a été observée, le manque d'informations en Espagne est du selon lui à l'absence d'interaction avec les cétacés, du moins dans sa zone (Cantabrie).

Julien Lamothe et Serge Larzabal ont souligné le besoin de partager les résultats de l'ensemble des projets scientifiques sur le sujet. Il serait alors utile d'organiser une réunion dédiée au niveau du CC SUD afin de faire un bilan.

Raul Garcia (WWF) n'est pas en accord avec Santiago Folgar et souligne que le manque de données n'est pas une preuve de l'absence d'interactions, l'administration espagnole a reconnu avoir un niveau d'observation très faible et que l'application de l'obligation de déclaration de la capture d'espèces protégées est à améliorer et cela ne concerne pas uniquement le dauphin commun.

Ursula Krampe (DG MARE) a précisé qu'un rapport de l'Espagne montre que 29 dauphins ont été capturés par des chalutiers de fond en pair cet hiver.

Projet CETAMBICION

Graham Pierce (Instituto de Investigaciones Marinas) a présenté le projet Cetambicion, d'une durée de deux ans et qui a pour objectif de collecter les informations nécessaires à la compréhension de la dynamique des populations de cétacés et de leurs interactions avec les activités de pêche pour finalement proposer des mesures de mitigation.

Graham Pierce et Julio Valeiras (IEO) en réponse aux membres ont précisé les points suivants :

- Les projets sont menés sur les chalutiers mais aussi sur les engins fixes
- L'objectif est bien d'établir l'état actuel de la population et d'identifier où se situe le problème et les possibles solutions
- Pour déterminer l'état de la population des campagnes d'observation seront effectuées (navires et avions)
- Il ne s'agira pas seulement d'étudier le dauphin commun, mais l'ensemble des cétacés.
- Les détails de fonctionnement quant à la participation des parties-prenantes restent à déterminer

Aurélien Henneveux (Pêcheurs d'Aquitaine) a remercié le fait que ce projet soit coordonné à l'échelle des trois Etats Membres concernés (FR, ES, PT). Il a souligné son





6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

intérêt de participer aux différents « work packages » et demandé dans quelles mesures ceci pourra être fait, qu'est-ce qui est attendu du CC SUD. Il se tient prêt à échanger sur les résultats des différents projets déjà réalisés en France, afin de partager les connaissances déjà acquises avec les autres Etats membres.

Ursula Krampe (DG MARE) a commenté que ce travail allait dans la bonne direction, il est important de connaître l'état de la population (le CIEM a reconnu un manque d'informations). La recommandation conjointe a été soumise au CSTEP. Dès que des informations seront disponibles, des mesures pourront éventuellement être mises en place en particulier pour les fileyeurs (qui réalisent 50% des captures), la participation du secteur est très importante.

Serge Larzabal (CNPMEM) s'est interrogé sur la nécessité de prendre des mesures additionnelles au vu du manque de connaissances exprimé, il y a t il besoin d'aller plus loin ?

Julien Lamothe (ANOP) a finalement insisté sur le manque de connaissances actuel, à la fois sur la dynamique de la population, les interactions avec la pêche mais aussi les autres causes de mortalité anthropique. Julien Lamothe a demandé à la Commission de faire preuve d'objectivité et de préciser les indicateurs utilisés. Les Etats Membres appliquent les solutions lorsqu'elles sont identifiées.

2. Plan de gestion et variabilité des TACs

Après une présentation rapide du document de travail (disponible sur le site du CC SUD) par Chloé Pocheau (Secrétariat du CC SUD), Jean-Marie Robert (Pêcheurs de Bretagne) a rappelé l'historique des discussions cherchant à limiter la variabilité des TACs, faites au sein de ce conseil consultatif (Projet Gepeto). Ces discussions sont également faites au niveau des ORGP et des Accords Nord. Avancer sur ce sujet permettrait de sortir du conflit d'interprétation actuel entre industrie et ONG. C'est un sujet très important pour les représentants du secteur, ce qu'à confirmé David Milly (FEDOPA).

Pour Julien Lamothe (ANOP), ce projet est intéressant, surtout dans le contexte actuel du Brexit, ou certains stocks ne disposent toujours pas de TAC définitifs. Julien Lamothe regrette que les stocks sous critères de précaution ne puissent faire partie de cette démarche (lieu jaune, Merlan...). D'autres mesures de gestion pourraient également être étudiées, pour moduler les TACs fixes.

Caroline Alibert (DG MARE) cette réflexion est en effet d'actualité au sein de la Commission. Le CIEM est prêt à travailler sur ce sujet, et dispose déjà d'une liste de stocks « prioritaires ». Ces stocks seraient ceux en bons états biologiques et non-partagés. Un avis scientifique sur un TAC pluriannuel sera selon Caroline Alibert plus précautionneux et n'invitera donc pas à utiliser les fourchettes hautes de mortalité, au contraire des légères baisses sont plutôt à prévoir pour gagner en visibilité.





6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

Javier Lopez (OCEANA) a fait part de la position des ONGs environnementales, si elles ne sont pas contre plus de stabilité, elles s'inquiètent de la possibilité de surexploitation d'un stock plusieurs années durant, que cela pourrait générer.

Julien Lamothe (ANOP) a commenté que les niveaux d'exploitation des stocks ne sont connus qu'a posteriori, cela ne peut pas être évalué l'année même. Le RMD permet déjà d'avoir une exploitation moins variable, c'est cette même logique qui est aujourd'hui proposée.

Jean-Marie Robert (Pêcheurs de Bretagne) a quant à lui précisé l'objectif est d'interroger le CIEM sur une plage de valeur large (qui peut cependant être modifiée) afin de déterminer ce qui est possible ou non selon les indicateurs de durabilité. Le CIEM agira comme « garde-fou ».

Serge Larzabal (Président du groupe) a invité les membres à proposer des modifications de l'avis afin de le reformuler pour pouvoir adopter un document consensuel au prochain Comité Exécutif.

3. Groupe Ad-hoc Langouste

Serge Larzabal (Président du groupe) a résumé les discussions faites lors des deux réunions du groupe Ad-hoc. L'objectif étant de proposer une augmentation de la taille minimale à 11cm dans l'ensemble des Etats-Membres du CC SUD associé à la mise en place d'un système de marquage. Un projet d'avis sera proposé au prochain Comité Exécutif. Javier Lopez (OCEANA) a exprimé le soutien des ONG du CC SUD pour ce projet d'avis.

BILAN :

- **Les membres seront tenus informés de l'avancée de l'ensemble des projets relatifs aux captures accidentelles de cétacés.**
- **Les membres sont invités à commenter par écrit l'avis sur la variabilité des TAC afin qu'il puisse être présenté au prochain Comité Exécutif**
- **Un projet d'avis sera rédigé afin de demander l'homogénéisation des mesures de gestion du stock de langouste rouge**

